



Société anonyme au capital de 12 000 000 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

342 376 332 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU RAPPORT DU MANAGEMENT 1^{ER} SEMESTRE 2006

1.1 PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2005	Exercice clos le 31 décembre 2005
COMPTE DE RESULTAT :			
Chiffre d'affaires	447 938	337 832	724 201
Charges nettes d'exploitation	(358 410)	(298 622)	(616 515)
Résultat opérationnel courant	89 528	39 210	107 686
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0
Résultat opérationnel	89 528	39 210	107 686
Résultat financier	(152)	(2 278)	(2 795)
Impôts sur les résultats	(30 772)	(12 805)	(36 371)
Résultat net d'impôt des activités cédées	-	-	378
Résultat net	58 604	24 127	68 898
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)	152 952	94 916	224 313
BILAN :			
Actifs non-courants	510 026	346 104	425 945
Actifs courants	481 927	137 748	157 838
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie....</i>	<i>366 441</i>	<i>21 293</i>	<i>51 089</i>
Total de l'actif	991 953	483 852	583 783
Capitaux propres	319 661	203 499	248 575
Passifs non-courants	320 311	10 673	77 162
Passifs courants	351 981	269 680	258 046
Total du passif	991 953	483 852	583 783
TRESORERIE :			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	124 372	96 822	225 817
Flux net de trésorerie lié aux investissements ..	(123 806)	(128 440)	(262 205)
Flux net de trésorerie lié au financement	310 585	20 637	62 711
Variation de trésorerie	311 150	(10 981)	26 323
Trésorerie de clôture	360 566	12 112	49 416

1.2 RAPPORT DE GESTION

1.2.1 Présentation générale

Les activités du groupe Iliad (le « Groupe ») se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- le secteur Haut Débit qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous la marque Free et ses déclinaisons), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName et Dedibox), l'activité de centres d'appel (au sein des sociétés Centrapel et Total Call) et les activités Wimax (au sein de la société IFW);
- le secteur Téléphonie Traditionnelle qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel et Iliad telecom), de cartes prépayées (exploitées sous la marque Kertel), de vente aux opérateurs (exploitées par Kedra) ainsi que l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et les activités e-commerce (exploitées sous les noms Société.com et Assunet.com).

Cette réorganisation des secteurs par rapport aux exercices précédents reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services optionnels à valeur ajoutée au sein de l'ancien secteur Internet ainsi que le déclin des autres activités du Groupe regroupées au sein du même secteur, soit le secteur de la Téléphonie Traditionnelle.

Ces secteurs pourraient évoluer à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Il n'y a pas eu de changement significatif de périmètre au cours du premier semestre 2006.

Les états financiers semestriels résumés du Groupe ont été établis conformément à la norme IAS 34.

1.2.1.1 Formation du chiffre d'affaires

1.2.1.1.1 Chiffre d'affaires Haut Débit

- **L'offre haut débit illimité via ADSL.** Depuis octobre 2002, Free propose à ses abonnés un accès haut débit illimité à un prix de 29,99 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem et sans frais d'accès au service. Cette offre unique permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 24 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Les abonnés sont facturés par Free et font l'objet d'un prélèvement automatique mensuel sur leur compte du montant de leur abonnement (29,99 euros par mois). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne à débit différé.

Il convient de noter que depuis le 1^{er} janvier 2004, la part représentative des services de télévision dans l'abonnement Freebox est fixée à 56% et est soumise au taux de TVA réduit, soit 5,5%.

- **La téléphonie via ADSL.** Depuis août 2003 pour les zones dégroupées et mars 2004 pour les zones non dégroupées, les abonnés Free Haut Débit disposant d'un modem Freebox bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis la Freebox vers un autre abonné Freebox, vers la France Métropolitaine (ligne fixe France

Télécom hors numéros courts et spéciaux) ainsi que vers 28 destinations étrangères. Le chiffre d'affaires généré par les appels vers les mobiles français et vers les destinations internationales non comprises dans le forfait, ainsi que le chiffre d'affaires générés par les appels entrants à destination des abonnés Freebox, sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit.

- **L'offre de présélection Free.** Depuis juin 2005, les abonnés Free Haut Débit qui n'ont pas opté pour le dégroupage total ont la possibilité de souscrire à une offre de présélection. En s'inscrivant au service de présélection de Free, l'abonné autorise Free à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels émis depuis son poste fixe soient transmis et facturés par Free (hors numéros spéciaux). L'abonné bénéficie alors des tarifs de Free sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles.
- **La télévision via ADSL.** Depuis décembre 2003, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 222 chaînes dont 81 chaînes gratuites en juin 2006. Le chiffre d'affaires généré par les chaînes payantes est comptabilisé dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit. Ce chiffre d'affaires est également soumis à un taux de TVA de 5,5 %. Depuis novembre 2004, les chaînes du Groupe Canal+ sont également disponibles sur le bouquet Freebox. Ces chaînes sont directement facturées à l'abonné par le Groupe Canal+ et une commission est reversée à Free.
- **La vidéo à la demande via ADSL (VoD).** Depuis décembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande. Ce service, opéré en conjonction avec le Groupe Canal+, permet d'accéder à un catalogue de films et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de la télécommande Freebox, peut être visionné pendant 24 heures et est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD. Les séances sont facturées entre 0,99 euros et 3,99 euros, directement sur la facture Free Haut Débit de l'abonné. Ce chiffre d'affaires est soumis à un taux de TVA de 5,5 %.
- **Les offres de migration vers le dégroupage total et de renouvellement de modem.** Depuis l'ouverture du service de dégroupage total (juin 2004), les abonnés Free Haut Débit ont la possibilité de demander la migration de leur accès du dégroupage partiel vers le dégroupage total. Cette migration fait l'objet d'une facturation de 90 euros TTC dégressive en fonction du nombre de mois d'ancienneté. Depuis septembre 2004, les abonnés détenteurs de modems Sagem ont la possibilité d'obtenir un modem Freebox contre paiement de frais administratifs de 60 euros pour les abonnés de moins d'un an d'ancienneté et de 30 euros pour les abonnés ayant entre 12 et 24 mois d'ancienneté. Cette offre de renouvellement est également ouverte aux abonnés disposant d'un modem Freebox contre paiement de frais administratifs de 90, 60 ou 30 euros selon leur ancienneté.
- **L'offre "Accès sans abonnement".** Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par France Télécom. Les clients appellent, depuis n'importe quelle ligne fixe en France, le numéro d'accès Free (08 60 92 20 00), qui est facturé par France Télécom en tarification locale Internet. Le chiffre d'affaires correspondant à l'offre "Accès sans abonnement" dépend donc directement du temps passé en ligne par les internautes ainsi que du reversement par France Télécom. Ce chiffre d'affaires est facturé par Free à France Télécom sur une base mensuelle. Le client paye France Télécom à la connexion, une charge d'établissement d'appel au tarif de 0,106 euro TTC puis 0,02 euro TTC par minute suivante, hors option tarifaire, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. France Télécom reverse à Free, en sa qualité d'opérateur de réseau interconnecté, une somme de 0,0231 euro HT par minute de

connexion (tarif au 31 décembre 2005). Le montant du reversement par minute est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.

- Le **“Forfait 50 heures”**. Pour le “Forfait 50 heures”, l’abonné bénéficie de 50 heures de connexion par mois à Internet bas débit pour un prix unique de 14,94 euros TTC. L’abonné se connecte à Internet en composant un numéro d’accès gratuit pour l’appelant (08 68 92 20 00). L’abonné paie son abonnement directement à Free, par prélèvement automatique, au début de chaque mois. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Free au tarif local Internet et prélevés au début du mois suivant mais comptabilisés sur la période concernée.
- L’activité d’**hébergement**. Le chiffre d’affaires de cette activité provient, d’une part, de la vente d’espaces d’hébergement non-dédiés pour sites Internet et, d’autre part, de l’hébergement de serveurs dédiés. Les services d’hébergement non-dédiés sont facturés sur une base annuelle fixe par nom de domaine ou par site. L’offre de serveurs dédiés est destinée aux PME et aux particuliers, leur permettant d’accéder à Internet haut débit pour leurs applications multimedia, à un tarif unique de 29,99 euros HT par mois.
- La **commercialisation de noms de domaine** et la **commercialisation d’espaces publicitaires** sur le portail de Free.
- Les **autres activités du secteur Haut Débit** réalisent un chiffre d’affaires issu principalement de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes WiFi.

1.2.1.1.2 Chiffre d’affaires Téléphonie Traditionnelle

Le chiffre d’affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose de la manière suivante :

- L’offre de **One.Tel** est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement. En s’inscrivant au service One.Tel, le client autorise One.Tel à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l’ensemble des appels depuis son poste fixe soient transmis et facturés par One.Tel (hors numéros spéciaux). Le client bénéficie alors des tarifs de One.Tel sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles. Le client bénéficie également de l’offre à 0,01 euro par minute pour tous ses appels locaux et nationaux. A la fin de chaque mois, le montant total des communications effectuées par chaque client est calculé afin d’établir la facture qui sera envoyée pour règlement sous 15 jours.
- Le chiffre d’affaires de **Kertel** correspond au chiffre d’affaires consommé. Le produit n’est constaté en résultat qu’au fur et à mesure de l’utilisation des cartes. Le chiffre d’affaires comprend également le *“breakage”*, c’est-à-dire le montant correspondant au nombre d’unités non consommées restant sur les cartes venues à expiration.
- Le chiffre d’affaires de **ANNU**, l’annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS. Le service sur Minitel est directement facturé par France Télécom sur la facture téléphonique de l’utilisateur et fait l’objet d’un reversement à l’éditeur du service. Dans le cas de ANNU, ce reversement est de 36,15 euros par heure. Les sommes dues par France Télécom au titre de ces reversements sont payées tous les deux mois.
- S’agissant des activités de e-commerce, le chiffre d’affaires de **Société.com** provient de la vente en ligne de documents ou d’abonnements et dans une moindre mesure de revenus publicitaires. **Assunet**, qui exerce une activité de courtier d’assurances en ligne, tire ses revenus des commissions sur vente de contrats d’assurance à des particuliers et à des sociétés du Groupe.

1.2.1.2 Coûts opérationnels de l'ADSL en Option 5 (abonnés non dégroupés) et de l'ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés)

L'offre ADSL de Free repose sur deux types de prestations :

- d'une part, l'Option 5 (abonnés non dégroupés) où Free revend une prestation de gros proposée par France Télécom ; et
- d'autre part, l'Option 1 (abonnés dégroupés) où Free commercialise une offre transitant totalement sur son propre réseau. Depuis le mois de juin 2004, les abonnés Free Haut Débit ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l'abonné souscrit à l'offre haut débit mais continue à payer à France Télécom un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l'opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l'abonné n'a plus de lien commercial avec France Télécom et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion haut débit.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au cours du premier semestre 2006:

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 2,90 euros
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage total)

- Location de la paire de cuivre : 9,30 euros¹
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Depuis le 1^{er} octobre 2005, la structure des coûts d'accès de l'Option 5 a été simplifiée et n'est plus directement lié au débit ou au type de NRA. Dans l'offre DSL Access, l'abonnement mensuel est dorénavant fixé à 14,20 euros par accès mono VC.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5.

La marge brute et la marge d'exploitation (avant amortissements des immobilisations) sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs. L'objectif de Free consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

¹ Depuis février 2006.

1.2.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau a fait l'objet de contrats d'IRU (*Indefeasible Right of Use*) d'une durée comprise entre 10 et 25 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

Outre les investissements en fibre optique que le Groupe a réalisé dans le cadre du déploiement de son réseau, l'Option 1 nécessite la mise à disposition d'un modem Freebox et d'un DSLAM Freebox ainsi que le règlement à France Télécom des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS). Le coût de ces trois éléments a représenté une somme d'environ 150 euros par abonné entre janvier et avril 2006, au moment de l'introduction de la nouvelle Freebox HD. Le coût par abonné équipé de la nouvelle Freebox HD s'élèvera à environ 280 euros pour le reste de l'exercice 2006. Les frais d'accès au service de dégroupage de France Télécom ainsi que le modem et le DSLAM Freebox font l'objet d'un amortissement sur une période de trois ans à compter de la mise en service. Les frais d'accès au service du dégroupage, facturés par France Telecom, sont de 50 euros pour le dégroupage total et de 55 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible et s'élève à environ 125 euros par abonné. Les Frais d'accès au service France Télécom et le modem ADSL ou le modem Freebox mis à disposition de l'abonné sont immobilisés et amortis sur une période de trois ans.

1.2.1.4 Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)

A diverses reprises dans ce rapport de gestion, il est fait mention du ROAA ou résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations. Le ROAA est égal au résultat opérationnel courant, augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles.

1.2.2 Comparaison des résultats semestriels au 30 juin 2006 et au 30 juin 2005

Les commentaires ci-dessous sont établis sur la base des comptes consolidés des semestres clos le 30 juin 2006 et le 30 juin 2005.

Les développements ci-après présentent le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et le résultat opérationnel, analysés de façon synthétique pour l'ensemble du Groupe puis détaillés par secteur d'activité.

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteur. Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur Téléphonie Traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteur représentent 40,9 millions d'euros au 30 juin 2006 et 47,3 millions d'euros au 30 juin 2005.

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2005	Variation %
Chiffre d'affaires	447 938	337 832	32,6
Achats consommés	(233 807)	(187 632)	24,6
Charges de personnel	(18 444)	(14 673)	25,7
Charges externes	(29 440)	(30 947)	(4,9)
Impôts et taxes	(4 165)	(2 740)	52,0
Dotations aux provisions	(2 215)	(3 729)	(40,6)
Autres produits et charges d'exploitation	(6 915)	(3 195)	116,4
ROAA	152 952	94 916	61,1
Dotations aux amortissements	(63 424)	(55 706)	13,9
Résultat opérationnel courant	89 528	39 210	128,3
Autres produits et charges opérationnels	0	0	-
Résultat opérationnel	89 528	39 210	128,3
Résultat financier	(152)	(2 278)	(93,3)
Charges d'impôt	(30 772)	(12 805)	140,3
Résultat net de l'ensemble consolidé	58 604	24 127	142,9

Chiffre d'affaires

Le premier semestre 2006 affiche un chiffre d'affaires en progression de près de 33% par rapport au premier semestre 2005. Cette progression résulte essentiellement de la hausse des revenus du secteur Haut Débit et, en particulier, des revenus de l'accès et des services optionnels à valeur ajoutée disponibles sur la Freebox. Au 30 juin 2006, ces services optionnels avaient une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 73,5 millions d'euros contre soit plus du double que le chiffre d'affaires correspondant au premier semestre 2005.

Charges opérationnelles

Entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2006, les charges opérationnelles, hors dotations aux amortissements, augmentent de 21% et s'établissent à 295 millions d'euros. Les charges opérationnelles hors dotations aux amortissements représentent 66% du chiffre d'affaires consolidé contre 72% au premier semestre 2005. L'augmentation du ratio d'abonnés dégroupés est le principal facteur de cette amélioration.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel augmente de 128% : 89,5 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 39,2 millions d'euros au 30 juin 2005. Cette évolution correspond :

- à l'amélioration de la rentabilité du secteur Haut Débit suite à la proportion toujours croissante du nombre d'abonnés dégroupés sur le nombre total d'abonnés haut débit ;

- à la contribution des services optionnels à valeur ajoutée sur la Freebox ;
- à l'amélioration de la marge du secteur Téléphonie Traditionnelle, notamment de Kertel.

Par ailleurs, les investissements pour l'équipement du parc d'abonnés haut débit et l'extension du réseau se traduisent par une augmentation de 14% des dotations aux amortissements du Groupe entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2006.

Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)

Le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA) du Groupe s'établit à 153 millions d'euros au 30 juin 2006, en progression de 61% par rapport au 30 juin 2005. Cette progression du ROAA s'explique principalement par (i) l'acquisition directe d'abonnés ADSL en Option 1, (ii) par la migration des abonnés en Option 5 vers l'Option 1 et (iii) la contribution des services optionnels à valeur ajoutée sur la Freebox. Le ratio du ROAA sur le chiffre d'affaires du Groupe est passé de 28% au 30 juin 2005 à 34% au 30 juin 2006.

Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 0,15 million d'euros. Ce résultat financier résulte principalement des charges d'intérêt sur les emprunts contractés par le Groupe compensés par les gains de change sur les achats de composants Freebox en dollars américains. Le Groupe n'a pas de stratégie de couverture de change systématique et en particulier de ses achats en dollars américains.

Résultat net

La charge d'impôt au 30 juin 2006 s'établit à 30,7 millions d'euros, alors qu'elle était de 12,8 millions d'euros au 30 juin 2005. Le résultat net s'établit à 58,6 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 24,2 millions d'euros au 30 juin 2005, en progression de 143% sur un an.

1.2.2.1.1 Analyse du résultat du secteur Haut Débit

Le secteur Haut Débit regroupe :

- les activités de fournisseur d'accès à Internet sur le réseau téléphonique commuté ou via ADSL, exploitées sous les marques Free, Free Haut Débit, Free Telecom et Freebox ;
- les activités d'hébergement et de création de noms de domaine, exploitées sous les marques Online et Dedibox;
- l'activité de centre d'appel du Groupe au travers des sociétés Centrapel et Total Call ;
- les activités Wimax exploitées par IFW. Les analyses complémentaires ont conduit la Direction à estimer que l'écart de première consolidation, en attente d'affectation à la précédente clôture, correspond à la juste valeur de la licence Wimax 3,5 Ghz métropolitaine, comprise dans les actifs repris lors de cette acquisition.

Il est important de signaler que le réseau de télécommunications du Groupe est opéré au sein de la société Free.

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2005	Variation %
Chiffre d'affaires	410 790	292 742	40,3
Achats consommés	(222 719)	(177 207)	25,7
Charges de personnel	(15 686)	(11 807)	32,9
Charges externes	(19 407)	(12 644)	53,5
Impôts et taxes	(3 648)	(2 235)	63,2
Dotations aux provisions	(2 616)	(3 045)	(14,1)
Autres produits et charges d'exploitation	(6 449)	(2 882)	123,8
ROAA	140 265	82 923	69,2
Dotations aux amortissements	(62 888)	(55 169)	14,0
Résultat opérationnel courant	77 377	27 754	178,8

Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Haut Débit par type de revenus pour le premier semestre 2006 et le premier semestre 2005, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2005	Variation %
Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; 50 heures)	377 394	251 409	50,1
Revenus hébergement et publicitaires	6 174	5 809	6,3
Revenus intersecteur et autres	27 222	35 524	(23,4)
Chiffre d'affaires total	410 790	292 742	40,3

Entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006, le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit a augmenté de 118 millions d'euros, soit une augmentation de 40%, liée au développement de l'offre haut débit via ADSL de Free.

Revenus de l'accès à Internet

	30 juin 2005	31 déc. 2005	30 juin 2006
Nombre total d'abonnés ADSL	1 316 000	1 595 000	1 905 000
Abonnés dégroupés	883 000	1 120 000	1 377 000
Abonnés dégroupés en % du total	67,1%	70,2%	72,3%
Part de marché résidentiel ¹	17,8%	17,9%	18,2%

Le chiffre d'affaires de l'activité de fourniture d'accès à Internet, qui s'élève à 377,4 millions d'euros au 30 juin 2006, est constitué des revenus provenant de l'exploitation des services de fourniture d'accès à Internet, sur le réseau téléphonique commuté et par ADSL, exploités sous les marques Free, Free Telecom et Free Haut Débit.

La progression de 50% du chiffre d'affaires de cette activité de fourniture d'accès à Internet résulte :

- **du succès de l'offre haut débit.** Au 30 juin 2006, le Nombre total d'abonnés ADSL s'établit à 1 905 000 contre 1 595 000 au 31 décembre 2005, soit une progression de près de 19,5% ;
- **de l'utilisation croissante des services optionnels à valeur ajoutée disponibles sur la Freebox.** Au cours du premier semestre 2006, le chiffre d'affaires lié à ces services s'est élevé à 73,5 millions d'euros contre 27,5 millions d'euros au premier semestre 2005. Au 30 juin 2006, Free comptait près de 273 000 abonnés utilisant au moins un service audiovisuel payant et 1 650 000 abonnés utilisaient la fonction téléphonie sur Freebox, positionnant Free comme leader européen de la télévision sur ADSL et de la téléphonie sur ADSL. Par ailleurs, au cours du premier semestre 2006, Free s'est imposé comme la première plateforme de VoD (vidéo à la demande) en France. Au cours de cette période, Free a vendu environ 802 800 séances au travers de ses trois univers tout public (CANALPLAY, CANALPLAY Kids et i-Concerts) sur un total de 2 millions de séances vendues en France selon les cabinets NPA et GfK.

Le déclin des offres bas débit "Accès sans abonnement" et "Forfait 50 heures" au profit des offres haut débit s'est prolongé au cours du premier semestre 2006. Le chiffre d'affaires générés par ces offres a diminué de 40% entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2006.

Revenus hébergement et publicitaires

Le chiffre d'affaires de près de 6,2 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité au premier semestre 2006 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée ainsi que de la commercialisation d'espaces publicitaires sur le portail de Free. Par comparaison, au 30 juin 2005, les revenus hébergement et publicité étaient de 5,8 millions d'euros.

Revenus intersecteur et autres

Les revenus intersecteur et autres regroupent les revenus générés par le secteur Haut Débit du fait de la revente de minutes produites par le réseau directement opéré par Free au secteur Téléphonie Traditionnelle et le produit résultant de la vente des cartes Wi-Fi. Ce chiffre d'affaires est en recul par

¹ Source : Iliad ; ARCEP pour la part de marché de marché 2005 ; France Telecom pour 2006

rapport à l'exercice précédent, du fait de la baisse du niveau d'activité du secteur Téléphonie Traditionnelle.

Achats consommés et charges externes

Entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2006, les achats consommés et charges externes ont augmenté de 27,5% et s'élèvent à 242 millions d'euros. La marge brute du secteur Haut débit (définie comme le chiffre d'affaires moins les achats consommés et les charges externes) est de 168,6 millions d'euros au premier semestre 2006, soit 43,4% du chiffre d'affaires hors intersecteur. Ce même ratio était de 39,6% au premier semestre 2005.

L'augmentation du taux de marge brute est partiellement compensée par les éléments suivants qui ont pesés sur la marge brute du premier semestre 2006 :

- la prise en compte de nouveaux frais de logistique, notamment des prestations de la société Kiala;
- la quasi stabilité de la proportion d'abonnés ADSL en Option 1 (72,3% au 30 juin 2006) par rapport au second semestre 2005;
- la baisse globale des coûts de l'Option 5 (cfr paragraphe 1.2.1.2), compensée par la possibilité offerte aux abonnés d'augmenter le débit de leur connexion jusque 10 Mbps (débit Max), générant une augmentation des coûts de connexion et de transit IP (CIPA) supportés par Free.

Même si en pourcentage du chiffre d'affaires hors intersecteur les dépenses marketing de Free n'évoluent pas sur le premier semestre 2006, ces dépenses ont augmenté en valeur dans le cadre d'une réallocation des budgets marketing au sein du Groupe entre le secteur Téléphonie Traditionnelle et le secteur Haut Débit.

Charges de personnel

Les charges de personnel ont représenté 4% du chiffre d'affaires hors intersecteur au 30 juin 2006, contre 4,5% au 30 juin 2005. Ces chiffres illustrent les effets d'échelle au niveau du personnel et notamment de la hotline dans le secteur Haut Débit. La gestion des problématiques techniques des abonnés de Free s'est d'ailleurs sensiblement améliorée au cours du premier semestre 2006 avec un temps d'attente moyen pour un abonné totalement dégroupé de 9 secondes et 2 minutes pour les autres abonnés. En ce qui concerne l'augmentation des charges de personnel en valeur, elle reste liée aux recrutements effectués dans les centres d'appel. Les charges salariales de Centrapel et Total Call sont ainsi passées à plus de 13 millions d'euros au cours du premier semestre 2006. Les centres d'appel comptaient 1 171 salariés (incluant les salariés à temps partiel) en moyenne au premier semestre 2006, contre 834 salariés en moyenne en 2005. Il est important de noter que le service clients engendre des coûts de personnel supérieurs aux revenus générés par les appels entrants.

Par ailleurs, les charges de personnel incluent, l'impact des stock options attribuées fin 2005 aux salariés du Groupe (cfr paragraphe 1.2.4).

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions s'élèvent à plus de 2,6 millions d'euros et correspondent principalement à des provisions sur clients douteux. Il convient de noter que, en pourcentage du chiffre d'affaires, le montant net des coûts liés au risque clients est en baisse d'un semestre sur l'autre. Cette tendance illustre les efforts mis en place par le service recouvrement entraînant la baisse globale du niveau d'impayés.

Autres produits et charges d'exploitation

Les charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 6,4 millions d'euros au premier semestre 2006, contre 2,9 millions d'euros au 30 juin 2005.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations. Les coûts des contenus audiovisuels (chaînes), qui, en 2005, étaient classés dans ce poste, sont désormais comptabilisés directement en achats consommés.

L'augmentation de ce poste par rapport au premier semestre 2005 a pour principales origines :

- le doublement des sommes versées au titre des droits d'auteurs ;
- la baisse de plus de 50% des résultats de cessions d'immobilisations ;
- la prise en compte, pour la première fois, de la redevance ARCEP au titre de la licence WiMax, soit 0,5 millions d'euros au titre du semestre.

Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)

Le ROAA du secteur Haut Débit progresse de près de 69,2% à 140,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2006 par rapport à 2005. Le ratio de ROAA sur le chiffre d'affaires hors intersecteur s'établit à 36,1% au cours du premier semestre 2006 contre 31,9% au premier semestre 2005. Cette progression résulte d'une part de l'extension du nombre de sites France Télécom reliés en fibre optique permettant d'accroître le nombre d'abonnés bénéficiant d'une connexion haut débit via le dégroupage de la boucle locale (Option 1) et d'autre part du maintien de la marge brute moyenne par abonné dégroupé au-delà de 20 euros par mois au cours du premier semestre 2006.

Au cours du premier semestre 2006, le nombre de sites France Telecom connectés est passé de plus de 675 à 724. Le nombre de lignes dégroupées a progressé significativement, passant de 1 120 000 lignes au 31 décembre 2005 à 1 377 000 lignes au 30 juin 2006, dont environ 50% en dégroupage total.

Résultat opérationnel courant

Les dotations aux amortissements du secteur Haut Débit se sont élevées à près de 62,9 millions d'euros, en progression de près de 14 % par rapport au premier semestre 2005.

Le résultat opérationnel courant au 30 juin 2006 s'établit à plus de 77 millions d'euros, en augmentation de 50 millions d'euros par rapport au premier semestre 2005. Le ratio de résultat opérationnel courant par rapport au chiffre d'affaires hors intersecteur s'élève à 20% au premier semestre 2006 contre 10,7% au premier semestre 2005.

1.2.2.1.2 Analyse du résultat du secteur Téléphonie Traditionnelle

Le secteur Téléphonie Traditionnelle regroupe :

- les activités de téléphonie fixe et de cartes prépayées exploitées sous les marques One.Tel, Kertel et Iliad Telecom;
- les activités de téléphonie pour les opérateurs exploitées par Kedra ;
- l'activité d'annuaire inversé, activité historique au sein d'Iliad, qui se décline sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, sous les noms 3617 ANNU et Annu.com ;

- les activités de e-commerce dont Assunet.com, courtier en assurances en ligne, et Société.com, spécialiste de l'information financière en ligne ; et
- l'activité de holding.

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2005	Variation %
Chiffre d'affaires	78 043	92 438	(15,6)
Achats consommés	(44 457)	(52 144)	(14,7)
Charges de personnel	(2 758)	(2 866)	(3,8)
Charges externes	(17 559)	(23 933)	(26,6)
Impôts et taxes	(517)	(505)	2,4
Dotations aux provisions	401	(684)	(158,6)
Autres produits et charges d'exploitation	(466)	(313)	48,9
ROAA	12 687	11 993	5,8
Dotations aux amortissements	(536)	(537)	(0,2)
Résultat opérationnel courant	12 151	11 456	6,1

Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé du secteur Téléphonie Traditionnelle par type de revenu au premier semestre 2006 et au premier semestre 2005 ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2005	Variation %
Revenus téléphonie fixe et cartes prépayées	42 057	59 981	(29,9)
Autres revenus et intersecteur	35 986	32 457	10,9
Chiffre d'affaires total	78 043	92 438	(15,6)

Entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006, le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle a baissé à 78 millions d'euros. Ce chiffre illustre la forte décroissance des activités téléphonie fixe et cartes prépayées du Groupe.

Revenus téléphonie fixe et cartes prépayées

Le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe et des cartes prépayées, qui s'élevait au premier semestre 2006 à 42 millions d'euros, est constitué principalement des revenus des activités de One.Tel et de Kertel.

La baisse de ce chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2005 est principalement liée à la combinaison des trois phénomènes suivants :

- **la baisse du nombre de clients One.Tel au cours du premier semestre 2006.** Dans un contexte de dépenses marketing contrôlées et de succès grandissant des offres de voix sur ADSL, le nombre de clients facturés est passé de 298 000 en décembre 2005 à 258 000 en juin 2006;
- **un déclin de 8% du revenu moyen par abonné (ARPU) entre décembre 2005 et juin 2006;**
- **une contribution en baisse de Kertel.** Au cours du premier semestre 2006, Kertel a vendu 2,7 millions de cartes et recharges. Depuis janvier 2006, le Groupe a modifié les tarifs des cartes Kertel afin de privilégier la rentabilité de cette activité par rapport aux ventes;
- **la cession d'Endeis Telecom.** La contribution de cette activité au chiffre d'affaires du premier semestre 2005 avait été de 1,2 millions d'euros.

Autres revenus et intersecteur

Le chiffre d'affaires généré par les autres revenus et les ventes intersecteur augmente pour atteindre 36 millions d'euros. Cette évolution correspond à une évolution des refacturations publicitaires intersecteur, en partie compensée par la baisse des versements liés au service annuaire ANNU (34% par rapport au premier semestre 2005) et la stabilité des ventes aux opérateurs par Kedra.

Achats consommés et charges externes

Entre le premier semestre 2005 et le premier semestre 2006, les achats consommés et les charges externes ont baissé de 18,5% à 62 millions d'euros.

Cette réduction des charges par rapport au chiffre d'affaires s'explique principalement par l'arrêt des dépenses marketing sur One.Tel et les modifications des tarifs sur les cartes Kertel.

Charges de personnel

La baisse des charges de personnel est en partie neutralisée par l'impact des stock options attribuées fin 2005 aux salariés du Groupe (cfr paragraphe 1.2.4).

Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA) et résultat opérationnel courant

Le ROAA du secteur Téléphonie Traditionnelle augmente entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006 à 12,7 millions d'euros. Le ratio de ROAA sur chiffre d'affaires hors intersecteur s'élève à 21,4% contre 15,4% au cours de premier semestre 2005.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 12,2 millions d'euros au 30 juin 2006.

1.2.3 Liquidités et ressources en capital

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	31 déc. 2005	30 juin 2005
Flux net de trésorerie généré par l'activité	124 372	225 817	96 822
Flux net de trésorerie lié aux investissements	(123 806)	(262 205)	(128 440)
Flux net de trésorerie lié au financement.....	310 585	62 711	20 637
Variation de trésorerie.....	311 150	26 323	(10 981)
Trésorerie de clôture.....	360 566	49 416	12 112

La variation de trésorerie au premier semestre 2006 est de 311 millions d'euros. Cette variation est principalement due à l'augmentation du flux net de trésorerie lié au financement suite à l'émission d'Océanes par Iliad en juin 2006.

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 124,4 millions d'euros soit 28,5% de plus qu'au 30 juin 2005. Il convient de préciser que ces flux du premier semestre intègrent d'une part, les décaissements liés au règlement du solde de l'impôt sur les sociétés 2005 et des deux acomptes 2006, soit près de 39 millions d'euros et, d'autre part l'existence au 30 juin 2006 d'un crédit de TVA en attente de remboursement de 10,5 millions d'euros.

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (net des cessions) s'élèvent à 122 millions d'euros au premier semestre 2006 et se décomposent principalement comme suit :

- investissements de croissance (modems et DSLAMs Freebox, frais d'accès au service France Télécom, FAS de portabilité, etc...) : 90 millions d'euros. Ces investissements tiennent compte du lancement de la nouvelle Freebox HD et de la volonté du management d'Iliad de recréer un « stock tampon » suffisant de Freebox HD. Au 30 juin 2006, la valeur des Freebox HD neuves prêtes à l'envoi était de plus de 10 millions d'euros;
- investissements de réseau (IRU, salles France Telecom, génie civil, matériel de transmission etc...) : 26 millions d'euros ;
- autres investissements (Dedibox, IFW, matériel informatique etc...) : 5,9 millions d'euros.

En janvier 2006, Iliad a procédé au rachat d'actions Free provenant de l'exercice de BSPCE détenus par des salariés de Free afin de conserver le contrôle total de sa filiale. Le montant net de ces rachats s'est élevé à près de 2 millions d'euros.

Le 21 juin 2006, Iliad a procédé à une émission d'Océanes (obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes). Le montant net levé grâce à cette opération s'est élevé à 326 millions d'euros. Ces Océanes viennent à maturité en janvier 2012 et porte un coupon de 2,2%. 3 754 968 Océanes ont été émises à un prix d'émission de 88,05 euros ; le ratio de conversion est d'une Océane pour une action.

Au cours du premier semestre 2006, le Groupe a également remboursé 14,7 millions d'euros d'emprunts.

1.2.4 Répartition du capital au 30 juin 2006

Au 30 juin 2006, le capital social de la société Iliad se composait de 54 151 550 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 40 656 249 actions soit 75,1 % du capital
- Public : 13 495 301 soit 24,9 % du capital

Au 30 juin 2006, il existe trois plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'Attribution	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Nombre éventuel d'actions à émettre
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	423 313
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2009	270 758
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2010	270 757

1.2.5 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non respect d'engagements financiers (ratios, objectifs, etc...).

Le montant des crédit-baux restant dus au 30 juin 2006 s'établit ainsi à 3,6 millions d'euros.

Comme indiqué ci-dessus, le Groupe a procédé à la fin du mois de juin 2006 à l'émission d'Océanes (obligations convertible en actions nouvelles ou existantes). Le montant net levé dans le cadre de cet emprunt, ayant une échéance en janvier 2012, s'est élevé à 326 millions d'euros.

Au 30 juin 2006, le Groupe dispose de diverses lignes de crédit confirmées d'un montant maximal de 245 millions d'euros, utilisables pour la plus longue jusqu'en juin 2011. Le Groupe avait tiré 66 millions d'euros sur les 245 millions d'euros disponibles au 30 juin 2006.

1.3 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.3.1 Evènements postérieurs à la clôture

Le 2 août 2006, Iliad a cédé l'intégralité de sa participation dans Société SA (Société.com) pour un montant de 7,8 millions d'euros. Créée en 1999, le site Société.com (www.societe.com) fournit des informations statutaires et financières sur les entreprises ainsi que des informations sur les marques via des services gratuits et d'autres payants. Société SA faisait partie du secteur Téléphonie Traditionnelle.

1.3.2 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.